



Ville de Paris

Projet d'aménagement de la ZAC Gare des Mines - Fillettes

Compte-rendu de la réunion publique du 25 juin 2018

19h-21h, Espace Glisse Paris 18

Environ 80 personnes ont participé à la réunion publique à l'Espace Glisse Paris 18 de 19h00 à 21h00.

Etaient présents :

- Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement de Paris
- Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité
- Jacques BAUDRIER, conseiller délégué chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture
- Marion ALFARO, service de l'aménagement de la Direction de l'Urbanisme de la Ville de Paris
- Christophe ROSA, membre de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grand Événements de la Ville de Paris
- Alice PERRIN, chargé de développement local La Chapelle
- Céline STEIGER et Bastien UNG, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

Le diaporama de présentation de la réunion publique est disponible sur <https://paris-nord-est.imaginons.paris/> rubrique *PARTICIPER* > *Les temps de rencontres* ou *COMPRENDRE* > *Les secteurs en détail*.

EN BREF

Le projet Gare des Mines – Fillettes est relancé par la création de l'Arena 2, un équipement omnisports qui servira à accueillir des épreuves pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 à la porte de la Chapelle. Le calendrier prévoit une création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) fin 2019/début 2020, et une livraison de l'Arena 2 au deuxième semestre 2022.

Les sujets discutés pendant la réunion

- Les nuisances et les difficultés quotidiennes dans le quartier Charles Hermite
- Les retombées liées aux JOP 2024 et le maintien des équipements sportifs de proximité
- Les accès et la desserte du futur quartier (transports, stationnement)
- La programmation et le nombre de logements à construire

Prochains rendez-vous :

> **ateliers de concertation sur le projet urbain à l'automne 2018**



MOT D'ACCUEIL DES ÉLUS

Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement

Nous vous accueillons dans ce lieu emblématique du quartier pour parler du projet de création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Gare des Mines-Fillettes, relancé après deux ans d'attente. Le quartier Charles Hermite se projette vers l'avenir, pour autant, nous n'oublions pas les problèmes du quotidien. Nous travaillons avec différents acteurs en ce sens tous les jours.

Le nord du 18^e arrondissement et les projets du secteur Paris Nord-Est vont être les futurs quartiers du Grand Paris. Nous pouvons citer en exemple Chapelle International et le Campus Condorcet qui vont voir le jour dans les années à venir. Ce sont tous des grands projets que nous construisons avec les habitants. Les objectifs de ce renouvellement sont de créer les conditions pour que le quartier devienne plus attractif autant pour les anciens que pour les nouveaux habitants.

Jean-Louis MISSIKA, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du projet du Grand Paris, du développement économique et de l'attractivité

Je voudrais commencer par vous rappeler l'historique d'un projet qui a connu plusieurs vies. En effet, le projet Gare des Mines-Fillettes a débuté par la première étude confiée à l'agence d'urbanisme et d'architecture Devillers en 2010 sur laquelle nous avons mené une concertation. Depuis, le projet a pris du retard pour plusieurs raisons : la difficulté de se coordonner avec Plaine Commune dans le cadre d'une zone d'aménagement intercommunale, et la difficulté à restituer les terrains de sport sur le site de l'opération.

Fin 2017, le Comité International Olympique (CIO) a désigné Paris comme ville hôte des Jeux Olympiques 2024. La municipalité a alors décidé d'implanter un nouvel équipement (un des rares nouveaux équipements prévus pour les Jeux Olympiques), à la porte de La Chapelle. L'Arena 2 est une bonne nouvelle pour le quartier, mais a modifié les équilibres du projet initial et nécessite de procéder à une nouvelle concertation :

- la présence d'un équipement à rayonnement métropolitain ;
- la capacité à maintenir les équipements sportifs de proximité ;
- une baisse de la constructibilité envisagée dans la précédente version du projet ;
- une réflexion sur les déplacements durables avec un franchissement piéton à l'étude au-dessus du périphérique, qui sera amené à évoluer dans les décennies à venir ;
- des objectifs climatiques poursuivis dans la conduite des chantiers (pour limiter les nuisances et la pollution liées aux travaux) et l'intégration des futurs bâtiments.

Jacques BAUDRIER, conseiller délégué chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l'architecture

Les quartiers situés entre la porte Montmartre et la porte d'Aubervilliers ont été retenus au Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Cela signifie que cette zone, appelée « Les portes du 18^e », bénéficie d'une priorité d'investissement de la part de l'ensemble des partenaires concernés par la rénovation urbaine, notamment l'Etat et la Région. La Mairie de Paris adresse un financement particulier pour les quartiers prioritaires. A ce titre, nous menons en ce moment même des expérimentations comme la création de « cours oasis », dont l'école Charles Hermite est un des sites pilotes.

LES EVOLUTIONS DU PROJET GARE DES MINES – FILLETTES

1. LE NPNRU DES PORTES DU 18^e

Marion ALFARO, *chefe du service de l'aménagement de la Ville de Paris*

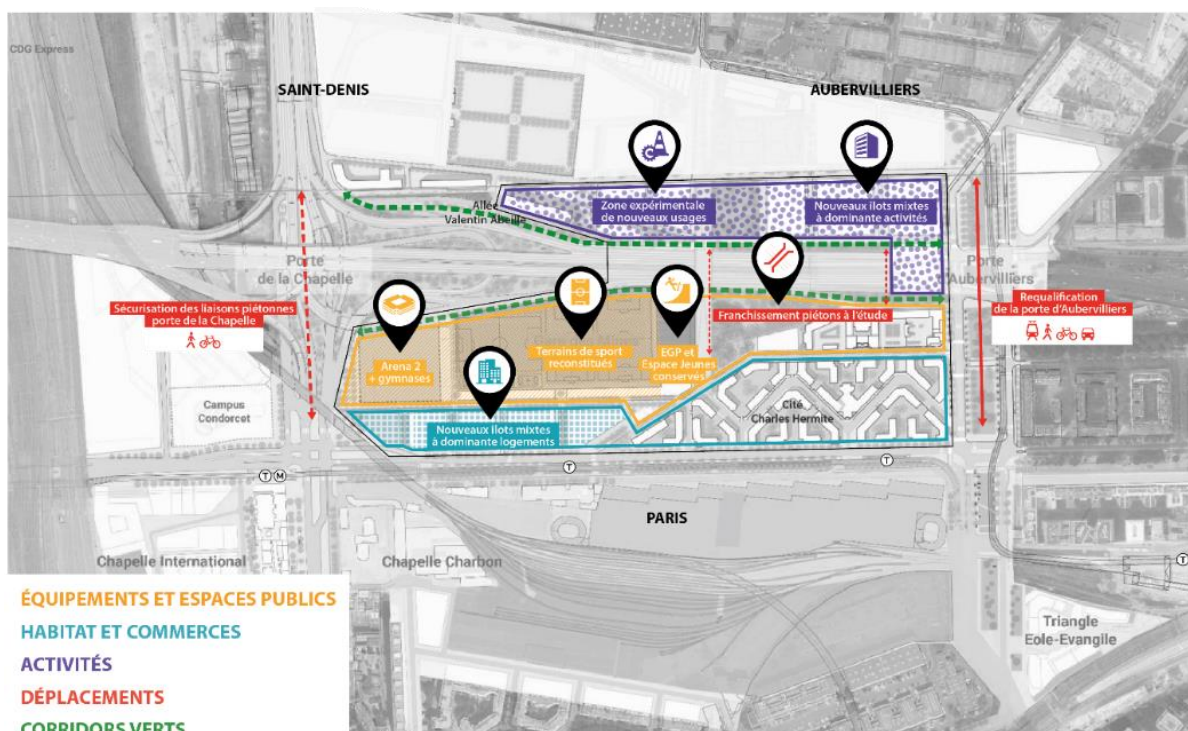
Le plan du périmètre de projet Paris Nord-Est est juxtaposé avec le périmètre du NPNRU des Portes du 18^e. L'objectif général de ces deux projets est d'améliorer la qualité de vie des habitants par des grands projets d'aménagements en cours ou à venir comme le parc Chapelle Charbon qui offrira un grand espace vert aux habitants du nord de Paris, ou la manufacture Chanel qui permet de poursuivre la requalification de la porte d'Aubervilliers. Les trois grands axes du NPNRU sont le prolongement du tramway 3b, mis en service en fin d'année jusqu'à porte d'Asnières, une trame verte paysagère et sportive autour de la ceinture du périphérique et la création de pôles d'enseignement supérieur avec la présence de l'université Paris IV, Paris VII et le futur Campus Condorcet à la porte de La Chapelle.

2. LES OBJECTIFS DU PROJET GARE DES MINES-FILLETTES

Marion ALFARO, *chefe du service de l'aménagement de la Ville de Paris*

Le secteur de projet Gare des Mines-Fillettes se situe entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers, distantes de 900 mètres. Le site est occupé par des équipements sportifs le long du périphérique qui isole le quartier Charles Hermite des communes voisines. Le périmètre englobe également l'immeuble Valentin Abeille, dans une situation particulièrement enclavée. En mars 2018, une délibération du conseil de Paris a fixé les objectifs d'aménagement poursuivis et les modalités de concertation préalables à la création de la ZAC.

Ses objectifs principaux sont de renforcer l'offre sportive via la création de l'Arena 2, d'agir fortement sur les espaces publics du quartier et de créer de nouveaux logements et des activités. Le projet doit permettre d'améliorer le cadre de vie de la cité Charles Hermite et de requalifier les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers dans la continuité des projets urbains déjà engagés aux alentours.



Nous allons soumettre à la concertation la nécessité de la création d'un franchissement dans le cadre du projet de ZAC. La nature de ce franchissement interroge la programmation de la partie nord et sur les villes de Plaine Commune. Aujourd'hui, différentes hypothèses sont sur la table et décrivent des configurations contrastées. Elles feront l'objet d'un approfondissement lors des ateliers.

>> voir les diapositives 10 à 15

3. ZOOM SUR L'ARENA 2

Christophe ROSA, membre de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements de la Ville de Paris

L'Arena 2 est un équipement structurant du nouveau projet. Il sera localisé à la place du parking, de l'actuel bowling, d'un des terrains de sport et de la station-service, à la limite de la bretelle du périphérique. L'implantation de cet équipement stratégique est fortement liée à l'offre de transport en commun, avec le métro 12 et le tramway T3b, et la présence du périphérique qui assure une accessibilité routière.



L'Arena 2 en quelques chiffres, c'est plus de 9 000 m² de superficie au sol et 20 000 m² de surface totale, une salle principale dédiée au basket et au handball professionnel, avec la possibilité d'organiser des événements culturels comme des concerts. Deux gymnases sont prévus pour accueillir du sport de proximité à destination des écoles et des licenciés actuels : le gymnase des Fillettes reconstitué et un gymnase dédié au futsal. La fin des travaux de l'Arena 2 est prévue entre 2022 et 2023, un an avant le début des Jeux Olympiques.

4. LE CALENDRIER PREVISIONNEL

Marion ALFARO, cheffe du service de l'aménagement de la Ville de Paris

Le phasage du projet est complexe car la Ville souhaite maintenir la continuité de l'offre sportive pendant les travaux. Le premier temps des travaux se fera sur les deux portes de La Chapelle et d'Aubervilliers. Le deuxième temps concernera le quartier Charles Hermite. La troisième et dernière phase du projet s'étendra dans la partie nord du secteur d'aménagement en lien avec les communes limitrophes.

Cette nouvelle phase de concertation durera jusqu'au début de l'année 2019. La création de la ZAC se fera fin 2019 et le début des travaux débutera en 2020. L'Arena 2 suit un calendrier spécifique. La première phase de travaux commencera dès 2019 avec la démolition du bâtiment parking.

PREMIERS AVIS EXPRIMES ET ACTIONS A VENIR

1. CE QU'EN PENSENT LES PERSONNES INTERROGEES

Céline STEIGER, agence Ville Ouverte, en charge de la concertation

Nous avons mené des entretiens avec différents acteurs locaux et habitants du quartier pour les informer des évolutions du projet et recueillir leurs avis. Un certain nombre de points de vigilance a été exprimé.



La multitude des projets engagés entraîne une grande confusion de la part des habitants, des craintes liées à la densité future du quartier, et un ras-le-bol grandissant des nuisances occasionnées par les travaux. Un autre sujet est celui de l'implantation de l'Arena 2, son impact sur la reconfiguration de la porte de La Chapelle et ses conséquences sur l'offre sportive actuelle du quartier. Il a aussi été pointé que l'actuel avancement du projet ne rend pas compte de l'état futur de la zone nord de la ZAC se trouvant au-delà du périphérique. Ce que le projet peut amener est une nouvelle dynamique pour le quartier Charles Hermite, notamment du point de vue commercial. Un nouveau franchissement entre les deux portes est souhaité par la plupart des personnes interrogées, ainsi qu'une nouvelle place de quartier qui fait défaut aujourd'hui.

Nous donnons rendez-vous aux habitants du quartier à l'automne pour des ateliers de travail, dont les thèmes seront à développer ensemble. Une réunion publique en fin d'année sera l'occasion de dresser un bilan de cette concertation.

2. L'ACTUALITE DU QUARTIER

Alice PERRIN, chargé de développement local La Chapelle

La fête de quartier Charles Hermite, organisée par les associations du quartier aura lieu le 30 juin. D'autres événements sont prévus tout au long de l'été dans le jardin partagé géré par le centre social Rosa Parks et l'AFEV, et sur la résidence Valentin Abeille avec des ateliers de fabrication de petit mobilier dans le cadre de « Squares en fête ».

QUESTIONS / RÉPONSES

Pour faciliter la lecture de ce compte-rendu, l'ensemble des questions posées pendant la réunion publique figurent en italique et ont été regroupées par thématique.

LES DIFFICULTES AU QUOTIDIEN (INSECURITE, TOXICOMANIE ET CHANTIERS)

- *Le climat est très tendu dans le quartier. On subit les bagarres et les agressions au quotidien. Les migrants sont exposés au crack, de plus en plus jeunes. Une fille s'est faite violée l'autre jour !*
- *De jours en jours le quartier se dégrade et devient une vraie poubelle, on n'arrête pas d'alerter les pouvoirs publics mais rien n'est fait...*
- *La toxicomanie et la prostitution dans le quartier ont empiré depuis 4 ans, on n'en peut plus ! Que faites-vous pour gérer ces problèmes ?*
- *Allons-nous encore devoir subir des nuisances liées aux travaux pendant 4 ans ?*

Eric LEJOINDRE, Maire du 18^e arrondissement. Nous voulons travailler en même temps pour le futur du quartier et continuer à répondre aux urgences du quotidien. Car c'est aussi en travaillant sur l'aménagement du quartier que l'on se donne les moyens de résoudre structurellement les problèmes qui se posent aujourd'hui au quotidien. En outre, la transformation du quartier n'attendra pas l'Arena 2 car les chantiers en cours commencent déjà à changer la physionomie des portes de La Chapelle et d'Aubervilliers.

En ce qui concerne la sécurité et notamment le problème de la toxicomanie dans le secteur de la colline, nous faisons tout notre possible pour agir au niveau de la Préfecture de Police. Tout doit être négocié avec l'Etat car la loi ne nous confie pas de compétences en matière de sécurité. Nous continuons à demander plus d'effectifs de police. Il y a eu une réunion à la Mairie du 18^e avec le Préfet allant dans ce sens. A court terme, il semble intéressant d'agir sur le square Charles Hermite via la suppression des recoins qui créent un environnement favorable aux pratiques illégales. Nous menons des opérations dites de « mise à l'abri » régulièrement. C'est la première étape de prise en charge et de soin envers une population en grande difficulté. Ces opérations ne suffisent pas à stopper le problème sur le long terme mais elles sont nécessaires. Nous demandons au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre du plan national pour agir sur l'usage du crack dans nos quartiers. Il y a trois actions qui peuvent être menées. La première est de créer des lieux d'accueil, la deuxième est de lutter contre le deal, la troisième relève de l'aménagement et concerne la réhabilitation des délaissés urbains.

A propos de l'accueil des migrants, nous ne pouvons pas non plus nous substituer à l'Etat. La Ville de Paris et la Mairie du 18^e font leur maximum pour réguler le phénomène, notamment en encadrant la distribution de nourriture par les associations.

LA CONCERTATION

- *L'Arena 2 était prévue au sud de Paris et il a été décidé de la mettre dans le 18^e alors que nous vivons déjà une période intense de chantiers. Est-ce que cela correspond vraiment aux besoins de ce quartier ? Y a-t-il eu un diagnostic avec les habitants ? Nous faisons partie du Conseil Citoyen du 18^e arrondissement, mais nous n'étions pas informés de cette concertation.*

Jean-Louis MISSIKA, adjoint à l'urbanisme, au Grand Paris, au développement économique et à l'attractivité de la ville de Paris. Les décisions qui concernent les Jeux Olympiques ne se limitent pas à la Ville de Paris. L'Arena 2 ne pouvait pas s'implanter dans le 12^e arrondissement, à Bercy, où nous l'avions imaginé initialement, pour des raisons techniques. La Ville a donc cherché une nouvelle localisation à proposer au CIO pour cet équipement. Nous sommes allés vers des quartiers qui ont besoin d'une nouvelle dynamique et qui bénéficient d'une bonne desserte et d'une proximité géographique avec les autres sites olympiques. Le choix de la porte de la Chapelle s'est fait naturellement. Il est issu d'un volontarisme partagé avec le Maire d'arrondissement, Eric Lejoindre.

D'autre part, le projet Gare des Mines – Fillettes fait l'objet de nombreuses réunions depuis plusieurs années. Il y a eu une interruption mais nous rouvrons une période de 6 mois de concertation avec des ateliers prévus à l'automne pour tenir compte de l'Arena 2 et de son impact sur le reste du projet d'aménagement.

Céline Steiger, Ville Ouverte. La première concertation a démarré avant la nomination du conseil citoyen en 2015. Tous les comptes rendus sont disponibles sur le site internet paris-nord-est.imaginons.paris.

L'ARENA 2 ET L'OFFRE SPORTIVE DE PROXIMITÉ

- *Comment peut-on signer le contrat de l'Arena 2 à l'automne 2019 alors que la ZAC ne sera pas encore créée ?*
- *Est-ce que des jeunes du quartier vont pouvoir être embauchés dans le cadre du chantier de l'Arena 2 ?*
- *Quels types de matériaux vont être employés pendant la construction ?*
- *Que va devenir le city stade ? Est-il prévu de créer un club house ?*
- *Pourquoi supprimer la piste d'athlétisme ?*

Christophe ROSA, membre de la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grand Événements. L’Arena 2 fait partie de la ZAC mais son calendrier est différent. Les étapes préalables sont à la charge de la ville. La signature du contrat signifie que la Ville va désigner le groupement constructeurs/ architectes et lancer les études de conception en amont. Les travaux de construction, eux, ne commenceront pas avant la création de la ZAC. Nous réfléchissons, avec les instances olympiques, à appliquer une charte dite : « d’insertion d’emploi » durant le chantier. Une telle charte établira un quota ambitieux de personnes habitant dans le quartier pouvant travailler sur le chantier. Les matériaux utilisés dans les chantiers des équipements olympiques seront biosourcés. C’est l’une des exigences que la Ville de Paris a émis lors de sa candidature.

L’emplacement du city stade est actuellement travaillé par l’agence Leclercq, qui réalise des études de faisabilité. Il sera certainement relocalisé dans un autre lieu au sein du périmètre du projet. La réalisation d’un club house est aussi à l’étude. Ce type d’espace pourra être directement intégré dans l’Arena 2 afin de profiter aux usages sportifs de proximité.

Jean-Louis MISSIKA. L’utilisation de matériaux biosourcés, en particulier le bois, va permettre de privilégier des filières sèches lors des chantiers. Les avantages de cette méthode sont nombreux. Premièrement, elle occasionne moins de pollution et de poussière ; deuxièmement elle permet plus de réemploi de matériaux et aboutit à un temps de chantier plus court.

Eric LEJOINDRE. La suppression de la piste d’athlétisme est une conséquence de l’évolution des pratiques sportives. Aujourd’hui l’important est de mettre à disposition des espaces où les adeptes de la course puissent courir. Or le jogging se pratique aujourd’hui en liberté et en ville plutôt que sur une piste prévue à cet effet. Nous envisageons dans le projet une trame verte qui sera un espace dédié à ce genre de pratique sportive, qui pourra se prolonger dans le futur parc Chapelle Charbon. L’apprentissage de l’athlétisme pour les scolaires pourra se poursuivre sur la piste d’athlétisme du stade des Poissonniers.

LE TRANSPORTS ET LES ACCES

- *Les rames de la ligne 12 sont les plus vieilles de Paris et les accès sont sous-dimensionnés. Comment allez-vous adapter les transports en commun avec l’arrivée de nouveaux habitants et de l’Arena 2 ?*
- *Est-il prévu de créer un parking souterrain pour les voitures sous l’Arena 2 ?*

Jacques BAUDRIER, conseiller délégué chargé des questions relatives aux constructions publiques, aux grands projets de renouvellement urbain et à l’architecture. La question des transports en commun est cruciale dans ce genre d’opération. Les investissements sont programmés et certains chantiers sont en passe d’être livrés. Dans quelques mois, le prolongement du tramway va être opérationnel et va permettre d’aller jusqu’à la porte d’Asnières. Le prolongement de la ligne 12 vers Aubervilliers se fera dans 1 à 2 ans et le métro 15 sera à deux pas. Dans l’avenir, le quartier sera au cœur d’un réseau de transport en commun qui a connu les plus fortes améliorations ces dernières années.

La station de métro porte de La Chapelle est un sujet important et Ile-de-France Mobilités est alerté à ce sujet. Le matériel roulant de la ligne 12 fait effectivement partie des plus anciens de Paris. Un appel d’offre va être lancé en 2019 afin de les renouveler.

Christophe ROSA. En ce qui concerne la construction d’un parking en sous-sol, c’est quelque chose que nous sommes actuellement en train d’étudier. Dans tous les cas, ce ne sera pas un parking sur dimensionné mais plutôt un parking de 200 à 400 places.



LA PROGRAMMATION

- *Qu'est-ce que signifie la zone d'expérimentation de nouveaux usages au nord de la ZAC ?*
- *Pourquoi y a-t-il si peu d'espaces pour la culture prévue dans ce projet ? Quelle place pour la médiation et une définition sensible de ce qu'est un territoire ?*
- *Combien de logements vont être construits ?*

Jean-Louis MISSIKA. La zone d'expérimentation sera similaire à celle se trouvant sur Chapelle International. Elle permettra de tester des innovations utiles pour la ville en termes de logistiques, de mobilités et de logique constructive. La culture ne sera pas absente du projet car l'Arena 2 pourra accueillir des événements culturels. La présence du Campus Condorcet va être un lieu de diffusion de la culture dans tout le quartier. Il comprendra une Maison des initiatives étudiantes. Nous continuons en parallèle à soutenir des événements culturels tels que l'action menée récemment par *la Compagnie MPDA – Alexandra Lacroix, Theatrum Mundi et la compositrice Marta Gentilucci* dans le futur quartier de Chapelle Charbon.

Marion ALFARO, cheffe du service de l'aménagement de la Ville de Paris. Le nombre de logements prévu dans la ZAC Gare des Mines-Fillettes va baisser en comparaison avec l'ancien projet. La constructibilité a diminué à cause de la restitution complète de l'offre sportive. Je ne peux pas m'avancer aujourd'hui à donner des chiffres sur les types de logements ni leurs nombres précis, ce sont des sujets qui seront abordés lors des ateliers de concertation.

Silvère ROZENBERG, adjoint au Maire d'Aubervilliers en charge de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et de la rénovation urbaine, vice-président de Plaine Commune en charge du projet Condorcet. Plaine Commune lance les études pour l'aménagement d'un nouveau quartier au nord du périmètre de la ZAC Gare des Mines – Fillettes. Le prestataire sera désigné à l'automne.

Ce projet se fera en collaboration avec la Ville de Paris comme pour la manufacture Chanel. Nous sommes pressés d'entamer ce projet qui créera un nouveau lien entre Paris et la Seine-Saint-Denis, retardé par les problèmes techniques de la prolongation de la ligne 12. La zone d'innovation qui se situe au nord du projet devra faire l'objet d'une attention particulière entre la Ville de Paris et Plaine Commune, notamment en ce qui concerne le calendrier des travaux.